

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008

Publication : 04/07/2008



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG-2008-3-1-15  
Séance du vendredi 27 juin 2008

### Délégations du Conseil Général au Président du Conseil général

Le Conseil Général,

- VU l'article L3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n°E7 du 20 mars 2008 relative aux délégations du Conseil Général au Président du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Précise le point n°3 de la liste des délégations du Conseil Général au Président du Conseil Général approuvée par délibération n° E7 du 20 mars 2008 :  
« Toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».
- Approuve la liste des délégations au Président du Conseil Général modifiée telle qu'annexée.

Adopté  
voix contre  
abstentions

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER